

18/07/2024 | Communiqué de presse

Mobilisation du réseau des CCI pour soutenir les entreprises calédoniennes impactées par les émeutes

Face à la situation d'urgence que connaissent les entreprises du territoire depuis le début des émeutes, **le réseau national des Chambres de commerce et d'industrie s'est mobilisé pour apporter son soutien aux entreprises et à la CCI de Nouvelle-Calédonie, dans sa mission d'accompagnement de ses ressortissants.**

Un fonds de soutien de 35 millions de F CFP a été constitué par le réseau des CCI, qui permet à la CCI-NC **de s'entourer de consultants financiers, juridiques et en droit des assurances pour renforcer son aide auprès des entreprises impactées.**

Ces professionnels interviendront à la demande de la CCI-NC, auprès d'entreprises identifiées, pour des **prestations de conseils en droit social, du travail, des affaires ou des assurances**, ainsi que sur des **questions d'ordre financier** (exemples : restructuration de dettes, préparation de plan de sauvegarde, constitution de dossier perte d'exploitation, accompagnement à la lecture du contrat d'assurance, etc.).

Cette opération limitée en volume, **permettra aux entreprises identifiées de bénéficier de jusqu'à 4 h d'accompagnement individuel**, soit un accompagnement de 900 heures de prestations à environ 230 entreprises. La CCI proposera notamment ce soutien supplémentaire aux entreprises qui se sont déjà manifestées auprès d'elle au cours des dernières semaines pour remonter leurs difficultés.

Cette opération de soutien, mise en œuvre grâce à la solidarité du réseau national des CCI, reflète l'ADN des Chambres de commerce et d'industrie : être aux côtés des entreprises dans toutes les situations, y compris dans les moments de crise. Elle repose également sur des partenariats entre la CCI-NC et l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Calédonie, l'ordre des avocats de Nouméa et des conseils en droit des assurances.

Grâce à ce soutien, la CCI-NC a déjà pu déployer des moyens supplémentaires pour renforcer son accompagnement des entreprises dans la gestion de cette crise. 12 conseillers à temps plein, au lieu des 4 habituels, répondent au numéro vert et accompagnent les entrepreneurs, des équipes

aident les entreprises à se regrouper et à mutualiser leurs moyens pour accélérer la reprise d'activité tout en rationalisant leurs charges, tandis que d'autres sont dédiées à l'analyse et à la remontée des difficultés du terrain en fonction des secteurs. Enfin, une partie du fonds devrait être dédiée au déploiement d'aides aux écoles de la CCI-NC pour préserver au maximum la continuité de scolarité des alternants.

Autre soutien notable reçu par la CCI-NC, celui du réseau des EGC, qui s'est mobilisé depuis 2 mois pour ajuster les calendriers de formation et d'examens nationaux ou encore adapter certains programmes pédagogiques et faciliter la poursuite d'études dans les EGC du réseau.

Plus d'information : Sidonie Ganatchian / s.ganatchian@cci.nc / 77 45 78